

**REPUBLIQUE FRANCAISE
ALPES MARITIMES
CANTARON**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2309-13

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un septembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14
Présents : 10+2 proc
Votants : 12

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian
DI MARTINO – Fabienne GALLI – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC –
Fabrice FONTAINE - Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI

Absents excusés : Michel CORSINI – Sandrine BARRALIS
Absentes : Béatrice ROZIER – Karine FAGES
Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Demande de subvention
Pour l'installation de 2 caméras de
Vidéoprotection**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune souhaite se doter de deux nouvelles caméras de
vidéoprotection fixes, implantées dans le cœur de Village et plus précisément rue de la Gare et sur la place de l'Ecole.

Cette démarche s'inscrit dans un plan d'actions visant : d'une part à accroître le sentiment de sécurité des riverains, et
d'autre part à sécuriser les abords de l'école communale et de la mairie.

Le montant total s'élève à 2 965.27 € HT.

Aussi, il apparaît nécessaire de demander une aide financière auprès du partenaire financier suivant :

Le Département pourrait participer à hauteur de	60%.....	soit 1 779.16 €
Autofinancement	à hauteur de 40%.....	soit 1 186.11 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** le projet d'installation de deux nouvelles caméras de vidéoprotection.
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

La secrétaire,


Eliane CALDEI-VIDAL

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 22/09/2023
Qualité : Maire